

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes P

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION
BC_2024_017OBJET :COMMISSION 6 -
CULTURE - TOURISME -
SPORTS

CULTURE

Octroi de subventions
"Rayonnement et
Animation du Territoire"
2024Présents au vote de la
délibération :Titulaires et suppléants
présents : 25

Procurations : 6

Nombre de votants : 31

L'an deux mille vingt quatre, le quinze avril à 18 heures 30, le Bureau Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de M. Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 8 avril 2024, conformément à la loi.

Présents :

Luc FOUTRY, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Sylvain CLEMENT, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Olivier VERCRUYSE, Pascal FROMONT, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Luc MONNET, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

Marie CIETERS, procuration à Michel DUPONT
Benjamin DUMORTIER, procuration à Luc FOUTRY
Frédéric PRADALIER, procuration à Pascal FROMONT
Cathy POIDEVIN, procuration à Ludovic ROHART
Patrick LEMAIRE, procuration à Christian DEVAUX
Anne WAUQUIER, procuration à Olivier VERCRUYSE

Absents excusés :

Nadège BOURGHELLE-KOS, José ROUCOU, Thierry BRIDAULT, Régis BUE, Vinciane FABER, François-Hubert DESCAMPS, Anne-Sabine PLAYS, Thierry LAZARO, José DUHAMEL

Secrétaire de Séance : Luc FOUTRY

COMMISSION 6 - CULTURE - TOURISME - SPORTS

CULTURE

Octroi de subventions "Rayonnement et Animation du Territoire" 2024

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020_115 en date du 16 juillet 2020 relative aux délégations du Conseil communautaire au Bureau communautaire,

Vu la délibération du Conseil communautaire CC_2021_112 en date du 6 avril 2021 relative à la détermination des subventions aux associations,

Vu la délibération du Conseil communautaire CC_2023_318 en date du 18 décembre 2023 relative à l'évolution de la politique d'octroi de subventions aux associations,

Considérant les demandes de subventions déposées par les associations,

Considérant que le Bureau est compétent pour attribuer des subventions,

Vu l'avis de la Commission 6 - Culture, tourisme et sport lors de sa séance du 13 février 2024.

La Communauté de Communes Pévèle Carembault mène une politique d'octroi de subventions dites « Rayonnement et Animation du Territoire ».

Dans ce cadre, l'association l'Harmonie de Mouchin a déposé une demande de subvention pour l'organisation du concert de la Garde Républicaine.

Après étude du dossier, il est proposé d'octroyer une subvention de 2 000 €.

Ouï l'exposé de son Président,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau communautaire :

DÉCIDE (par 31 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION(S) SUR 31 VOTANTS) :

- ***De voter la subvention ci-dessous, dans le cadre des subventions dites « Rayonnement et Animation du Territoire » :***
 - ***2000 € en faveur de l'Harmonie de Mouchin pour l'organisation du concert de la Garde Républicaine ;***
 - ***D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à ce dossier.***

Signé électroniquement par : Luc FOUTRY
Date de signature : 22/04/2024
Qualité : PRESIDENT



Ont signé au registre des délibérations les membres du Bureau Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Luc FOUTRY

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	BC_2024_017
Objet :	Octroi de subventions _Rayonnement et Animation du Territoire_ 2024
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-04-22 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-200041960-20240422-BC_2024_017-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20240422-BC_2024_017-DE-1-1_0.xml	text/xml	891 o
Document principal (Délibération) Nom original : BC_2024_017.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20240422-BC_2024_017-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	146.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	22 avril 2024 à 10h19min19s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	22 avril 2024 à 10h24min16s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Lorena
En attente de transmission	22 avril 2024 à 10h25min36s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	22 avril 2024 à 10h25min37s	Transmis au MI
Acquittement reçu	22 avril 2024 à 10h40min47s	Reçu par le MI le 2024-04-22